



HAL
open science

Entre Madagascar et La Réunion, deux voyages officiels François Mitterrand et Charles de Gaulle (1951-1959)

Yvan Combeau

► **To cite this version:**

Yvan Combeau. Entre Madagascar et La Réunion, deux voyages officiels François Mitterrand et Charles de Gaulle (1951-1959). *Revue historique de l'océan Indien*, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVIIe-XXe siècle, 01, pp.341-349. hal-03412288

HAL Id: hal-03412288

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412288>

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre Madagascar et La Réunion : deux voyages officiels François Mitterrand et Charles de Gaulle (1951-1959)

Yvan Combeau

Université de La Réunion (CRESOI-EA 12)

Quelle est la place de notre communication dans la thématique de ce colloque ? Il s'agit ici d'examiner les positions des deux îles (La Réunion et Madagascar) dans le dispositif de la politique de l'outre-mer français pour le Sud-Ouest de l'océan Indien. Dans cette approche, les voyages officiels font partie de ces indicateurs d'analyse des dynamiques ultramarines que la France entend encourager dans le contexte des années Cinquante. La question centrale qui guide la présente étude s'énonce simplement : peut-on au travers de ces voyages dégager des liens, des confrontations, des inter-actions entre Madagascar et La Réunion ?

Le voyage officiel est un instantané, cliché, de la situation, un moment-constat sur la double position française et la carte des rapports entre les deux îles au travers du prisme de la politique de la IV^e République et des options du général de Gaulle (RPF, Président du Conseil, Président de la République).

Nous avons délibérément limité notre communication à l'examen de deux voyages :

- 1951 : Le voyage colonial d'un ministre de l'outre-mer et une dynamique de la hiérarchie des priorités.
- 1959 : Le voyage du « réalisme politique gaullien » et la réapparition de La Réunion dans les objectifs de la politique nationale.

Le voyage officiel représente concomitamment la venue du centre vers la périphérie et le temps de la mise en scène d'un message (faire vivre l'Union Française, promouvoir la Communauté, engager une véritable départementalisation...) délivré aux populations et aux autorités locales. De fait, le voyage officialise. Il a pour vocation d'assurer une plus grande lisibilité, de s'adresser à une opinion (internationale, nationale). Le voyage ouvre aussi sur des manœuvres officieuses. Et ce sens, l'officiel ne doit pas éclipser « l'agenda caché » que révèle chaque voyage¹. Au-delà d'un décor obligé (habituelles arrivées à l'aéroport, cortèges de voitures, accueils enthousiastes, remises de cadeaux, discours, photos, inauguration, rencontres au « plus haut niveau »), ces voyages marquent les difficiles écarts et décalages de la politique française entre « Un département oublié » et « Une Colonie magnifiée ».

1. Le voyage est une pointe de l'iceberg représenté par le travail de préparation, d'organisation, d'informations. Voir les Sources (ADR, BNF- Archives Debré - Institut François Mitterrand- Institut Charles de Gaulle). L'importance du déplacement et sa mise en scène justifient cette masse de pré-rapports exigés et réunis dans des dossiers qui illustrent les arcanes de l'élaboration de ces déplacements, leurs véritables enjeux et les sinuosités politiques de l'heure. Ces voyages sont aussi une superbe photographie (détaillée) des rapports de forces, un état des lieux et des forces du pays. (Avec les rapports des services secrets, renseignements généraux).

I - 1951 : CE VOYAGE COLONIAL SIGNE LA POLITIQUE DE LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE

À Madagascar, au début des années Cinquante, la colonisation française tente de maintenir un statu-quo et de reconquérir (après l'insurrection de 1947) une autorité sur l'ensemble du territoire. La politique d'assimilation subsiste comme le principe directeur du Haut Commissariat². Le voyage de François Mitterrand en 1951 traduit ces lignes de l'action gouvernementale. Cependant, l'ambition coloniale apparaît en décalage avec le contexte international. Chaque observateur peut en prendre la mesure à la lecture du texte rédigé par Eugène David-Bernard pour célébrer, à la fin de l'année 1950, le 65^e anniversaire du traité de 1885 première ébauche du protectorat de la France sur Madagascar en 1950.

«L'île Rouge disparaîtra pour toujours du vocabulaire qui le remplacera par une dénomination nationale, celle dont Promis l'avait autrefois baptisée : la France Australe, chef-lieu Tananarive, grand département français, dans lequel tous les citoyens gardant chacun les particularités de leur petit terroir d'origine se sentiront fiers de leur Histoire commune et de la place privilégiée qu'ils occuperont dans La Plus grande France»³.

En janvier 1951, le voyage du ministre de l'Outre-mer traduit cette priorité accordée à Madagascar, grande terre française de l'océan Indien. Toutes les interventions ministérielles sont composées avec ces constants rappels à l'engagement et aux espoirs de la France. La Marseillaise sert de sésame et d'entrée en matière pour chaque déplacement⁴.



Extrait du quotidien *France-Soir*

2. En 1948, le Haut commissariat est dirigé par de Chevigné.

3. «Madagascar», in *Cahiers Charles de Foucauld*, 1950, p. 167. L'auteur est un ancien membre de la Colonne expéditionnaire de 1895.

4. Voir l'extrait du journal *France-Soir*.

François Mitterrand consacre l'essentiel de sa visite dans le Sud-Ouest de l'océan Indien à traverser Madagascar (Tananarive – Majunga – Tuléar – Tamatave...). Ce voyage officiel est avant tout un voyage de reconquête d'un espace et d'une puissance politique. Tous les actes officiels des déplacements de François Mitterrand tendent à souligner que la France maintient à Madagascar ses prérogatives et garde son ambition coloniale.



François Mitterrand à Majunga - janvier 1951 - (Source : ANTA)

Deux semaines d'un périple malgache où les discours de « *ce tropique express* » (Jean Loup Dariel) dessinent surtout les contours d'une dynamique coloniale occultant La Réunion. En effet, a contrario du déplacement sur les terres malgaches, le voyage du ministre illustre ici le désintéressement, voire la négligence avec lesquels il traite, par contraste, le jeune département. Il n'y effectue qu'une étape de quelques heures. Une politesse qui n'est en fait qu'un geste moins en direction des autorités et de la population réunionnaises que d'un élu. Parenthèse partisane dans le dispositif officiel, François Mitterrand vient principalement rencontrer Raphaël Babet (membre de l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance). La Réunion demeure ce département « abandonné » décrit par Blanchet en 1948⁵. La départementalisation reste une coquille vide. Point de dynamique réunionnaise ; François Mitterrand se limite à un rapide aller-retour de moins d'une journée entre Tananarive et St Denis. Le département français est totalement éclipsé par l'objectif affiché : le projet colonial à Madagascar. Seul lien entre les deux îles (entre un département oublié et une colonie en panne), l'appui au dessein de la Sakay. Face au développement démographique de La Réunion, alors que se fait attendre une véritable départementalisation, le gouvernement prépare une émigration vers la Grande Ile. Dans les premières années de la décennie Cinquante, le député Raphaël Babet se prétend l'initiateur du projet d'implantation de

5. Voir l'étude sur les reportages du journal *Le Monde* parus en 1948 publié dans le numéro 1 de *La Revue Historique des Mascareignes*.

familles réunionnaises dans la région de la Sakay⁶. Des concessions de terrains, situés à 250 kilomètres à l'Ouest de Tananarive, doivent accueillir les émigrants réunionnais et leur permettre de prendre la direction d'un vaste secteur agricole. François Mitterrand, lors de sa courte visite de janvier 1951, rappelle les liens historiques entre les deux îles françaises. Dans la dynamique de cette nouvelle colonisation, l'entreprise reçoit le soutien logistique du Bureau d'Etudes pour le Développement de la Production Agricole (B.D.P.A. créé en 1950).

Pour ce voyage de François Mitterrand, seul Jean Loup Dariel, journaliste à France-Soir, l'accompagne (nous sommes encore au début de ces équipées médiatiques qui suivent les visites ministérielles et présidentielles). Entre Madagascar et La Réunion, le récit journalistique donne aux lecteurs de ce grand tirage national⁷ l'image d'une grande île riche et les représentations d'une Réunion de la décadence. Dominant dans le tableau de la société réunionnaise, l'ennui et la désespérance (voir l'extrait ci-dessous).



Extrait du quotidien *France-Soir* (12 mars 1951).

En 1951, toute la logique qui se dégage de ce voyage ministériel fait de Madagascar la terre d'un rayonnement potentiel. La Réunion reste « *sur le bord du chemin gouvernemental* », négligée.

II - 1959 : ENTRE L'INDÉPENDANCE ET LA DÉPARTEMENTALISATION

Dès le mois de juin 1958, le général de Gaulle tente de faire accepter une formule rénovée de l'Union française. La nouvelle organisation s'intègre dans l'avant-projet constitutionnel. Elle propose de bâtir un édifice baptisé finalement « Commu-

6. Sur l'ensemble du dossier de la Sakay, nous renvoyons à la récente thèse de Joël de Palmas soutenue (novembre 2004) à l'Université de La Réunion, *L'émigration réunionnaise à la Sakay ou l'ultime aventure coloniale française (1952-1977)*.

7. *France-Soir* a alors jusqu'à quatre éditions par jour.

nauté» sur l'inspiration de Philibert Tsiranana, député de Madagascar. Le document proclame le droit des peuples d'Outre-mer à la libre détermination. Il ouvre aux territoires le choix entre le statut d'État, de Territoire, de Département ou de Fédération, membre de la Communauté. Un premier périple africain d'août 1958 à Madagascar est destiné à promouvoir et à tester l'idée de Communauté⁸.

De 1958 à 1959, une année a suffi pour que se confirme la mort annoncée de la Communauté. Le voyage présidentiel (juillet 1959) est une étape décisive dans la dé-construction de la Communauté et la définition du nouveau positionnement français dans le Sud-Ouest. Symbole de ce voyage à Madagascar, la phrase du général de Gaulle maintes fois reprise. Montrant le Palais de la Reine Ranavaloa, il déclare : «*Demain vous serez de nouveau un État, comme vous l'étiez quand ce Palais était habité*»⁹.

Ce second voyage du Président de la République est l'affirmation d'une politique du réalisme avec la prise en compte des évolutions dans la zone. Elle peut s'énoncer aisément par ce constat : une colonie perdue, un département retrouvé.



Le général de Gaulle à Tananarive (Source : ANTA)

Paradoxal voyage, le Général de Gaulle préside la session du conseil exécutif de la Communauté alors que le dispositif se meurt. Derrière la façade d'une Communauté fêtée le 14 juillet 1959 «*aux accents de l'hymne de l'an II en présence des notables métropolitains et africains*»¹⁰, la fédération des pays africains se fissure. Philibert Tsiranana obtient dès avril 1959 l'accord de Paris pour se faire élire Président de la République malgache. La Communauté entre en fait dans un temps de désagrégation, qui aboutit en 1962 à sa disparition. C'est dire la portée de ce voyage de 1959. De

8. Lorsque le 20 août, le Général de Gaulle quitte Paris pour effectuer son voyage en Afrique, le texte définitif des dispositions de la Constitution concernant l'outre-mer est loin d'être achevé et connu. Au cours de ce voyage, La Réunion n'est pas visitée.

9. Se reporter au récit fait par *Le Bulletin de Madagascar*, août 1959, n° 159 (Publication mensuelle du service général de l'information de la présidence du gouvernement).

10. Pierre Vianson-Ponté, *Histoire de la République gaullienne*, tome I, Fayard, 1970, p. 188.

Gaule évalue cette nouvelle conjoncture : Madagascar s'éloigne et choisit l'autonomie avant d'affirmer son indépendance, La Réunion, longtemps étouffée par l'ambition française sur la Grande île, réapparaît comme une étape historique dans le voyage (et le dispositif) présidentiel.

La fonction du voyage est bien là d'officialiser et d'aménager afin de fixer le positionnement français dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Le nouvel ancrage se lit comme l'expression de l'aboutissement des deux voies engagées en 1946 et 1947 : une départementalisation ratée et une indépendance retardée. Pour la troisième fois, de Gaulle a été l'hôte du peuple malgache (Fianarantsoa, Tuléar, Tamatave, Tananarive, Majunga, Diego Suarez), mais pour la première fois, l'escale de La Réunion sera décisive. En une année la dynamique interne de la politique française outre-mer a été remaniée. La disparition proclamée de la Communauté rend « officiellement » à La Réunion ses lettres de noblesse (« *une terre française, une vieille terre dans l'océan Indien* ») et l'installe dans une nouvelle dimension (géo-politique) de la République gaullienne.

Dans le contexte de la décolonisation, ce premier voyage présidentiel sur le département français de l'océan Indien affirme la volonté du chef de l'État de conforter la voie départementaliste face à la revendication d'autonomie démocratique et populaire avancée par le Parti communiste réunionnais¹¹. Le général de Gaulle arrive le 9 juillet 1959. Il est accueilli par le Préfet, trois députés (Marcel Cerneau, Marcel de Villeneuve, Valère Clément), deux sénateurs (Georges Repiquet, Fred Isautier), Roger Payet (Président du Conseil général), Gabriel Macé (Maire de St Denis).

De Gaulle scelle la présence française dans cette terre lointaine, longtemps délaissée. La voie réunionnaise affirmée en 1946 est porteuse de l'ancrage de la France dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Le Président de la République ne développe pourtant guère sa réflexion sur la force de cette « *terre émouvante, à cause de son passé, à cause de son présent, mais surtout maintenant à cause de sa situation géographique* »¹².

Charles de Gaulle passe quelques heures à Saint-Denis (« *Le général ne vient pas pour se promener, il vient s'enquérir sur place des besoins du département* »¹³).

Tout est fait pour magnifier la visite et son souvenir. Une brochure du Conseil général, attentivement relue par la préfecture, paraît en 1960 et nous laisse quelques belles lignes sur la réécriture de l'événement : « *L'enthousiasme déferla, lorsque fut confirmée la nouvelle de la visite du Président de la République à la Réunion. La presse qualifia cet événement d'historique et l'île en quelques jours, prit une parure de fête.*

Le général de Gaulle fut acclamé tout au long du parcours et l'enthousiasme de la foule se donna libre cours, lorsque, après avoir gagné l'Hôtel de la Préfecture, le chef de l'État parut à son balcon.

La journée du lendemain devait renouveler l'accueil vibrant que la population avait réservé, dès son arrivée, au Général de Gaulle.

Tant sur le passage de sa voiture que lors de sa descente à pied du Monument aux morts jusqu'à la Préfecture, il fut l'objet de la ferveur populaire. Malgré ses

11. Voir la création du P.C.R (mai 1959), in Y. Combeau, *La vie politique à La Réunion (1942-1963)*, Nathan-Sedes, 2001.

12. Discours du général de Gaulle le 7 octobre 1953 à St Denis. Voir la conclusion du chapitre V.

13. *Le Balai*, 25.6.1959.

efforts, la Police ne parvenait pas à arrêter les flots exaltés qui se précipitaient, les mains tendues, vers le chef de l'État.

Puis avait lieu, dans les Salons de la Préfecture, la présentation des Corps constitués au Président de la République. Pendant ce temps, la foule, enthousiaste, s'écrasait contre l'enceinte de la Préfecture.

Le Général se rendait ensuite aux tribunes du Stade de la Redoute où il était acclamé par 30 000 personnes... »¹⁴.

Aux débats sur le développement économique et social, le président de la République préfère la bataille politique contre « les séparatistes », contre les partisans de l'autonomie. De Gaulle sait, pour plagier une formule de Malraux, qu'à La Réunion entre les communistes et les gaullistes « il n'y a rien ou si peu ». Dès son arrivée, le chef de l'État doit faire face à la mobilisation du Parti Communiste Réunionnais. Paul Vergès note que « De Gaulle sera reçu à la Réunion par l'ancien chef de la garde du maréchal Pétain »¹⁵. Le P.C.R. entend être présent lors de cette visite : montrer la force militante communiste et condamner les manœuvres électorales.

Le Général est très vite confronté à la question des fraudes électorales, qui paralysent la vie politique de l'île. Des jets de tracts sur son passage entre l'aéroport et Saint-Denis manifestent la détermination des militants communistes à se faire entendre. Avec cette même résolution, quelques dizaines de communistes participent au rassemblement de la Redoute¹⁶. Le chef de l'État se trouve alors face à un public enthousiaste, mais il discerne aussi les cris (« à bas la fraude ») et peut apercevoir au loin des pancartes brandies par des militants communistes dénonçant les violations du suffrage universel¹⁷.

Ce rassemblement pour l'intervention du chef de l'État regroupe plusieurs milliers de personnes (25 000 ? 30 000 ?)¹⁸. La joie d'une partie de la population est à la hauteur de l'appel du quotidien du *Progrès*.

« *Vive de Gaulle !* » *Cela explose des poitrines chez nous !*

Monsieur le Président, le peuple de La Réunion, oubliant ses peines, ses luttes, accourt de ses montagnes et des quartiers pour vous crier leur enthousiasme.

Notre affection est gonflée d'espairs. Vous êtes l'espérance de notre peuple ! Vous êtes son dernier recours !

Vive de Gaulle !

Vive la France ! »¹⁹.

14. Richesses de France, *La Réunion*, Publié sous le Patronage du Conseil général, 1960. Dans sa courte préface, Jean Perreau-Pradier, photographié lorsqu'il sert la main du général de Gaulle à sa descente d'avion, écrit : « *Dernier rocher de l'Océan Indien, où flotte fier en sa solitude notre drapeau tricolore, rappelant notre empire des Indes et notre présence en Extrême-Orient, la Réunion, si attachante par elle-même, si passionnante par les problèmes qu'elle pose, si émouvante par tout ce qu'elle représente en passé, en présent et en avenir, mérite d'être aimée et donc d'être connue, c'est le but essentiel poursuivi par ce document* ».

15. Allusion à Gabriel Macé, *L'Humanité*, 7.07.1959.

16. Véritable lieu de mémoire pour les habitants de La Réunion tant pour les manifestations politiques que sportives et hip-piques qui s'y déroulaient.

17. Le récit de la revue du Conseil général n'évoque ni les cris ni les pancartes. Gabriel Macé est alors le 2^e président du Conseil général.

18. Voir les images de ce rassemblement dans les documents d'actualités réunis par Benoît Ferrand.

19. Appel publié à la Une du *Progrès*, le 9.07.1959.

Les pancartes et les tracts du P.C.R. sont une note discordante dans la partition écrite par le préfet et Gabriel Macé en l'honneur du Général de Gaulle. Dans le décorum de ces deux journées, l'apparition des militants du P.C.R. n'avait pas été envisagée.

De Gaulle répond très clairement dans son long discours au P.C.R. Il condamne tout projet autonomiste et insiste sur les liens solides entre La Réunion et la Métropole.

« Ah ! Oui, vous êtes français, vous êtes français, par excellence, vous êtes français passionnément... Réunionnais, vous occupez dans cet Océan une position française.

Réunionnais, habitants de l'Île Bourbon, de l'Île de La Réunion, sachez que la France toute entière vous donne son affection et sa confiance, qu'elle compte sur vous, qu'elle a besoin de vous, comme de tous ses enfants »²⁰.

Le correspondant du journal *L'Information* rapporte la scène et insiste sur la réaction du général à ces protestations.

« Dès qu'il paraît, une immense acclamation s'élève. Mais, aussi, ça et là surgissent au-dessus des têtes des pancartes dénonçant « la fraude électorale ». C'est l'effet de la manifestation organisée par le parti communiste.

Le général De Gaulle prend la parole. Martelant ses mots, il s'écrie d'une voix tonnante : « Mon premier mot est pour remercier La Réunion et en particulier la ville de Saint-Denis, pour l'accueil magnifique qu'elles veulent bien me faire à 50 ou 60 contre 1 ».

Une ovation énorme jaillit de la foule... »²¹.

Ce voyage a été suivi par plusieurs journalistes de la presse nationale. Ils relèvent la chaleur de l'accueil. Ils reviennent également sur la position et la réalité réunionnaise dans l'océan Indien et au sein de la société française. Dans la même veine qu'André Blanchet, Philippe Decraene titre ainsi *« La Réunion, département français abandonné à lui-même »*. Quels sont les principaux indices relevés par cet observateur sur la vie sociale et politique de l'île²² ?

« À La Réunion, les études les plus sérieuses et les plus récentes ont prouvé que la ration journalière n'atteignait pas 2 000 calories contre 3 000 au minimum en France. Et pour les organisations internationales, l'île figure sur la liste noire des pays de la faim²³. Trois chiffres rendent compte de l'étendue du paupérisme : 40 % des conscrits sont réformés pour insuffisance physique, plus de la moitié de la population est illettrée, un habitant sur douze est atteint de tuberculose ».

20. Extrait du discours du Général de Gaulle prononcé le 10 juillet 1959.

21. *L'Information*, 11.07.1959. Sur ces incidents, le journaliste du *Monde* décrit la scène hors du champ des photographes : *« C'est ainsi qu'au stade de la Redoute, j'ai été témoin d'une scène significative. Des communistes ayant à l'occasion du passage du général de Gaulle manifesté contre la fraude électorale, des arrestations furent opérées. Comme dans l'enceinte même du stade, à 20 mètres de la tribune officielle, on passait les menottes à des manifestants, je m'en étonnai auprès d'un voisin. Un débonnaire frère des écoles chrétiennes, qui m'avait entendu, me suivit après la manifestation pour relever le numéro de mon véhicule et le communiquer aussitôt à un officier de CRS. »*

22. Article du *Monde* du 18.08.1959. Lire aussi l'article « De Moroni au piton des Neiges de La Réunion » de Jean-Claude Vajou de *Combat*, 27.07.1958.

23. Des constatations qui renvoient à l'appel du préfet Demange en faveur de l'Enfance malheureuse (novembre 1947).

Aux projets politiques d'autonomie du P.C.R., le président et son Premier ministre ont riposté lors de ce voyage par les mots de reconnaissance et l'assurance d'une appartenance à la République. L'intervention de Michel Debré reprend le thème de l'alliance entre l'histoire de La Réunion et de la France.

*« Citoyennes, Citoyens de La Réunion, votre histoire est longue et depuis le premier homme dont le débarquement nous est conté, votre Histoire est française... Jamais dans les vicissitudes de notre histoire vous n'avez douté de votre attachement. Jamais, vous le savez, la France n'en a douté »*²⁴.

Ce voyage officialise l'intégration de l'île dans la politique gaulienne. Il donne au président de la République l'occasion d'insister sur la thématique de la passion de la France qui anime les Réunionnais et de mettre en relief le rôle du département dans l'océan Indien (*« Au carrefour des voies maritimes et aériennes, vous occupez dans l'océan Indien une position française importante qui pourrait, le cas échéant, devenir capitale »*)²⁵.

Ces deux voyages expriment les options, les évolutions et le réalisme d'une politique ultra-marine ballottée par les phases de la décolonisation. La France a cherché à consolider un positionnement, mais elle maintient une étanchéité entre les deux îles. L'heure n'est pas au développement d'une dynamique régionale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien dans ce contexte de décolonisation. Ces voyages ambitionnent d'installer des dynamiques bilatérales (La France et Madagascar, La France et La Réunion). Lors de ces déplacements, le discours officiel tait les liens, l'histoire partagée, des deux îles. À lire les programmes de ces voyages, il n'existe qu'une succession d'étapes cloisonnées. On cherche en vain les extraits d'interventions officielles où se mêlent dans un même texte les références sur le devenir malgache et des renvois au statut du département français de l'océan Indien. Le propre de ces deux voyages (1951, 1959) est de créer un écran entre les deux îles. La suspicion vient précisément lorsque des contacts se nouent hors de l'intermédiaire des gouvernements français. L'un des intérêts de ces voyages est bien d'éclairer une des facettes de la logique française de ces années Cinquante. Certes, la France a voulu demeurer la seule grande puissance présente dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, mais elle a aussi structuré sa démarche pour qu'aucune dynamique ne se mette en place directement entre les deux îles.

24. Extrait du discours de Michel Debré prononcé le 10 juillet 1959.

25. Lors de sa visite à Moroni, le chef de l'État avait déclaré: *« Vous êtes ici à un point essentiel du monde et vous voulez rester attachés à la France »*. Voir sur ce discours,